

En **2024, REJOIGNEZ**



FIBOIS

NORMANDIE

**LA FILIÈRE FORÊT BOIS
EN NORMANDIE**



5 (très bonnes) raisons d'adhérer

1 Gagner du temps

Aller chercher des informations, se tenir au courant de ce qui se passe dans la filière, organiser des formations : tout cela prend un temps fou, juste ce dont vous manquez. Fibois vous facilite la vie !

2 Défendre les intérêts de la filière

Fibois est l'interface des acteurs de la filière avec les collectivités et financeurs d'aides. Rejoindre Fibois, c'est faire remonter les problématiques du terrain et pouvoir peser directement auprès des décideurs.

3 Trouver des réponses rapides à ses questions

Une question ? Faites appel à nos experts, pour trouver la réponse ou vous mettre en relation avec les bons interlocuteurs.

4 S'appuyer sur le réseau

Se connaître, c'est essentiel pour mieux travailler, trouver des partenaires ou se projeter plus loin. En adhérant, vous recevrez régulièrement des invitations pour des rencontres, et vous pourrez arrêter de travailler seul et en silence !

5 Profiter d'une communication professionnelle

Nous vous proposons différents formats d'information, des visites d'entreprises, de chantiers, de forêts en collaboration avec d'autres acteurs de la filière. Vous participez selon votre choix. Vous souhaitez échanger sur certains sujets, nous sommes à votre écoute.

Et on ne vous parle pas des raisons 6, 7, 8, etc. qui sont toutes aussi bonnes.

Et vous ?

Quelle sera votre très bonne raison d'adhérer à Fibois en 2024 ?

**En 2024, je contribue
au développement
de la filière forêt bois
normande.**

j'adhère à



MONTANT DES COTISATIONS

Cotisation individuelle

Propriétaire forestier, retraités, autoentrepreneur et sympathisants de la filière75€

Cotisation entreprise

Indépendant (Architecte, BET).....150€
CA inférieur à 750 000€150€
CA de 750 000€ à 1,5 M d'€300€
CA de 1,5 à 2,5 M d'€.....450€
CA de 2,5 à 5 M d'€.....600€
CA de 5 à 10 M d'€.....1000€
CA supérieure à 10 M d'€.....2000€

Promoteur/bailleur¹.....1000€

Collectivités

Ville/EPCI -10 000 hab.150 €
Ville/EPCI 10 000 à 50 000 hab.....300€
Ville/EPCI 50 000 à 100 000 hab.....500€
Ville/EPCI 100 000 à 200 000 hab.....800€
Ville/EPCI de plus de 200 000 hab.....1500€
Syndicat professionnel.....2000€
Centre de formation ou association Loi 1901.....150€

1 - la cotisation à Fibois Normandie ne vaut pas contribution au Pacte bois et biosourcés.

VOS COORDONNÉES

Raison sociale :N° Siret :

Activité principale :Code APE :

Statut juridique (Sa, Sarl...) :Année de création de l'entreprise :

Chiffre d'affaires 2023 :Effectif.....

Adresse complète :

Téléphone :E-mail :

Site internet :

Représentant :Fonction :

Je suis parrainé par un adhérent (nom).....

Professionnel du bois bûche, souhaitez-vous adhérer à la charte Normandie Bois Bûche ?

Je règle ma cotisation 2024 d'un montant de€ et autorise Fibois Normandie à publier mes coordonnées sur ses différents supports de communication.

Un reçu d'adhésion vous sera envoyé.

Fait à

Le

Signature

Règlement

- Par chèque à l'ordre de Fibois Normandie
- Par virement sur le compte du CA de Normandie
FR76 1660 6000 0101 2888 7711 170
AGRIFRPP866

Fibois Normandie, ce sont

Des professionnels, représentants de la filière, présidés par Christophe Künkel.

Une équipe



Directrice
Anne-Sarah Moalic



Communication
Stéphanie Loiseau



Amont forestier -
1re transformation
Pierre Gauthier



Bois énergie
Vincent Doussinault



Construction bois
Antoine Pujerie



Construction bois
Mathieu Lecoutey



Communication
Léo Cavarec

Contact

2 bis Longue vue des astronomes,
14 111 Louvigny
contact@fibois-normandie.fr
www.fibois-normandie.fr

Suivez-nous



Avec le soutien de :



Membre du réseau

